

Des Plans aux Budgets : Renforcer la Responsabilité en Matière de Sécurité Alimentaire et de Nutrition au sein des Collectivités Locales du Bénin

SISAN – Un outil d'évaluation mis au point par les municipalités béninoises est désormais utilisé dans les 77 communes du pays pour vérifier si les plans et budgets locaux tiennent compte des problèmes de faim et de malnutrition.

Background

Au Bénin, 36,5 % des enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance – une malnutrition chronique qui affecte leur croissance et leur développement ([MICS 2021–22](#)). Ce chiffre dépasse à la fois la moyenne de l'Afrique de l'Ouest (31,3 %) et le seuil de 30 % fixé par l'OMS pour qualifier un problème de santé publique de « très grave », et il est en hausse par rapport aux 32 % enregistrés en 2017–18. En novembre 2025, environ 191 000 personnes étaient confrontées à une insécurité alimentaire de niveau « crise » (phase 3 de l'IPC), et 83 % des ménages n'avaient pas les moyens de s'offrir une alimentation saine et variée. La situation est plus grave dans le nord du pays, où les données de dépistage indiquent généralement des taux plus élevés de malnutrition aiguë et de retard de croissance.^{1,2}

Le défi au Bénin ne réside pas dans l'absence de politique nutritionnelle. Des engagements nationaux existent, et des données sur la malnutrition sont disponibles aux niveaux national et départemental – mais pas de manière systématique au niveau communal, là où les plans et les budgets sont élaborés. Ce qui a systématiquement fait défaut, c'est une méthode permettant de vérifier si les engagements en matière de nutrition se reflètent dans les plans de développement locaux et les budgets qui orientent les dépenses publiques. Sans moyen clair de vérifier si un plan aborde la question de la nutrition — ou si le budget la finance —, il n'existe aucune base pour assurer la responsabilité ou pour suivre le respect des engagements.

La réponse de CASCADeⁱ a consisté à déployer le SISAN à l'échelle nationale en collaboration avec l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB). De cette manière, le projet soutient la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition (PNAN) du Bénin au niveau communal, là où les services sont effectivement fournis. Comme l'a décrit Sègla Lihoussou, Directeur Exécutif de l'ANCB : SISAN est « un instrument d'accélération de l'intégration de la nutrition dans les planifications locales ».³



« Si chaque commune relevait ce défi, elle aurait accompli cet exploit pour le développement du Bénin. »
— Sègla Lihoussou, Directeur Exécutif de l'ANCB — Dassa-Zoomè, 28 août 2024³

ⁱ Le projet CASCADe (Catalyzing Strengthened policy action for healthy Diets and resilienceE), (2022-2027), vise à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la malnutrition chez les femmes en âge de procréer et les enfants au Bénin, en Éthiopie, au Kenya, au Mozambique, au Nigéria et en Ouganda. Financé par le Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas et mis en œuvre par CARE Nederland, CARE USA et Global Alliance for Improved Nutrition (GAIN), ce programme associe les populations et les décideurs politiques à une approche systémique de l'alimentation afin de promouvoir la coordination multisectorielle, d'impliquer le secteur privé et de renforcer la résilience des ménages et des communautés pour lever les obstacles structurels et liés au genre à une alimentation saine.

Qu'est-ce que le SISAN ?

Le SISAN – *Score d'Intégration de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle* – évalue trois composantes des documents de planification d'une commune : son analyse de situation (diagnostique-t-elle les problèmes nutritionnels ?), son plan de développement (s'engage-t-elle à mener des actions en faveur de la nutrition ?) et son budget annuel (alloue-t-elle des fonds à ces actions ?). Chacune de ces composantes est notée séparément selon les quatre piliers de la sécurité alimentaire et nutritionnelle définis par la FAO. Les notes attribuées à chaque pilier vont de 0 à 100 et sont représentées sur un graphique radar, ce qui permet de visualiser immédiatement les lacunes. Les résultats budgétaires sont présentés sous forme de graphiques à barres, ce qui permet une comparaison d'une année sur l'autre.⁴

Table 1: Les quatre piliers du SISAN, ce qu'ils couvrent et ce que l'outil vérifie

Pilier	Composantes	Ce que vérifie SISAN
Disponibilité	Facteurs de production internes : production alimentaire (cultures, élevage, pêche), intrants agricoles, accès à la terre et régime foncier, eau à usage agricole et financement. Facteurs externes : aide alimentaire et importations alimentaires.	Les facteurs de production internes (cultures vivrières, élevage, pêche, intrants agricoles, accès à la terre) et les facteurs externes (aide alimentaire, importations alimentaires) sont-ils pris en compte dans les plans et les budgets ?
Accessibilité	Revenus des ménages ; diversité des sources de revenus ; utilisation des revenus pour l'achat de denrées alimentaires.	Des mesures visant à augmenter les revenus des ménages, à diversifier les moyens de subsistance et à améliorer l'accès aux marchés sont-elles prévues ?
Nutrition/ Utilisation	Eau potable, hygiène et assainissement (WASH) ; qualité de l'alimentation ; services de santé.	L'eau potable et l'assainissement, l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, la diversité alimentaire, la nutrition des adolescentes et des femmes enceintes ou allaitantes, l'hygiène alimentaire, les cantines scolaires et le traitement de la malnutrition aiguë sont-ils pris en compte ?
Stabilité	Stockage des denrées alimentaires ; réponse aux crises et adaptation ; gouvernance locale en matière de sécurité alimentaire ; infrastructures de marché et routières.	Les mécanismes de stockage des denrées alimentaires, les stratégies d'adaptation aux crises, le cadre institutionnel de la sécurité alimentaire, ainsi que les infrastructures de marché et routières sont-ils inclus ?

Sources : document de conceptualisation de l'ACAD, août 2018 ; guide d'utilisation du SISAN, mai 2025.

Origines et Développement

Le SISAN a été créé en 2017-2018 par des spécialistes de l'ACAD – l'Association des Communes du Bénin pour les régions de l'Atacora et de la Donga. Avec le soutien de la Belgique par l'intermédiaire du projet Appui multisectoriel à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'Atacora (AMSANA) – un projet de nutrition qui s'est déroulé dans l'Atacora jusqu'en 2020 – il a d'abord été testé dans 13 communes de l'Atacora et de la Donga. Il s'appuie sur des programmes nationaux de nutrition antérieurs – le Projet de Nutrition Communautaire (PNC), le Projet Multisectoriel d'Alimentation, de Santé et de Nutrition (PMASN) et le Projet de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PNDPE) – qui ont mis en place la gouvernance communautaire au sein desquelles CASCADE opère aujourd'hui.

Entre 2021 et 2023, le programme ProSAR de la GIZ a apporté des améliorations techniques à l'outil et développé une version numérique, qui a été transférée à l'ANCB en vue d'une mise à l'échelle nationale. En 2025, l'outil a été mis à jour en collaboration avec les ministères du Développement, des Finances et de la Décentralisation, ainsi qu'avec l'ANAN (Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition). Un guide d'utilisation, élaboré par l'AMSANA/ENABEL et successivement par ProSAR/GIZ (2015-2022) et CASCADE, a fait l'objet d'une nouvelle révision tenant compte des enseignements tirés des ateliers de formation organisés dans le cadre de la mise à l'échelle en 2024 et financés par le projet CASCADE. Cette dernière version a été validée à Lokossa en avril 2025 et est accessible au public via l'ANCB.^{4,5}

Rôle de CASCADE : Utilisation de Qualité et Déploiement

Lorsque CASCADE a été lancé en 2023, le SISAN existait déjà : il avait été testé et validé dans le nord du Bénin, puis transféré par ProSAR à l'ANCB en vue d'une mise à l'échelle nationale. CASCADE a ensuite intégré SISAN dans ses zones d'intervention et a soutenu sa mise en œuvre pratique au sein des communes où le programme était déployé. En collaborant, ils ont obtenu un soutien politique en faveur de SISAN, mené des actions de plaidoyer auprès des préfets et

des ministères du Développement, des Finances et de la Décentralisation, et créé les conditions nécessaires à l'adoption et à l'utilisation pratique de SISAN dans l'ensemble des 77 communes. Le guide SISAN a depuis été mis à jour, et le ministère du Développement a élaboré des listes de contrôle officielles d'intégration et de révision destinées à être intégrées dans les directives nationales relatives à l'élaboration et à la révision des plans de développement communaux (PDC).^{1,3} L'adoption officielle est prévue d'ici septembre 2026.

Obtenir le Soutien du Gouvernement et Former l'Ensemble des Communes

CASCADE et l'ANCB ont commencé par organiser un atelier de plaidoyer de deux jours à Dassa-Zoumè (août 2024), réunissant des préfets, des responsables de l'aménagement du territoire, des hauts fonctionnaires ministériels et d'autres acteurs gouvernementaux. Il en est ressorti une recommandation commune – adoptée par les préfets eux-mêmes – selon laquelle toutes les communes devraient utiliser le SISAN dans leur planification. L'ANCB a présenté la feuille de route qui en a résulté lors de la Conférence nationale des préfets à Abomey, le 14 novembre 2024.¹²

Trois ateliers de formation régionaux ont ensuite permis de couvrir l'ensemble des 77 communes en six semaines : Parakou (septembre), Porto-Novo (octobre) et Bohicon (octobre 2024).^{6,7} Les participants étaient des secrétaires exécutifs (SE), des directeurs de la planification des communes et des responsables de la planification des préfectures – c'est-à-dire les personnes chargées de rédiger les plans et les budgets. Beaucoup ont appliqué la méthode SISAN aux documents de leur propre commune pour la première fois au cours de ces sessions.

Publication d'un Guide d'Utilisation et Bilan des Progrès

Afin de garantir une application cohérente de SISAN par les nouveaux agents lors des futurs cycles de planification, le guide de l'utilisateur a été révisé sur la base des retours d'expérience issus des ateliers de formation de 2024, couvrant la notation, l'analyse budgétaire et des exemples illustratifs. Au cours de cette période, CASCADE a également organisé deux ateliers de bilan de plusieurs jours – à Bohicon et à Natitingou – au cours desquels les communes ont examiné ligne par ligne leurs propres budgets de nutrition pour la période 2023-2025, comparé les dépenses prévues aux dépenses réelles et identifié les obstacles. Le quatrième jour de chaque atelier, les maires ont formalisé par écrit leur engagement à augmenter les dotations consacrées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle – d'au moins 3 % par an dans les communes du nord et 5 % dans celles du sud.^{5,8,9}

Élaboration de Plans d'Action Intersectoriels et Amélioration de l'Exécution Budgétaire

Entre juillet et septembre 2025, l'ANCB et CASCADE ont organisé six ateliers départementaux dans toutes les zones d'intervention de CASCADE afin d'élaborer des Cadres communs de résultats (CCR).¹¹ Un atelier supplémentaire, organisé à Grand-Popo en novembre, visait à combler une lacune spécifique : dans de nombreuses communes, les budgets consacrés à la nutrition avaient été approuvés mais n'avaient pas été dépensés, en raison de retards administratifs et d'une méconnaissance des procédures de traitement de ce type de dépenses. Des contrôleurs financiers y ont participé aux côtés des responsables communaux, ainsi que d'autres responsables préfectoraux, afin de contribuer à éliminer les goulots d'étranglement.

Les Défis

Calendrier du cycle d'aménagement :

la plupart des communes avaient finalisé leurs plans de développement en cours avant la formation SISAN de 2024, ce qui a retardé l'intégration complète jusqu'au prochain cycle d'aménagement, dans les années à venir.

Manque de données locales :

de nombreuses communes ne disposent pas de données locales à jour sur la nutrition et la sécurité alimentaire, ce qui rend difficile, dans la pratique, l'évaluation annuelle selon la méthode SISAN.

Infrastructure versus nutrition :

certaines élus continuent de privilégier la construction de routes et de marchés au détriment des dépenses consacrées à la nutrition, qu'ils jugent moins visibles pour les électeurs. Cette perception commence toutefois à évoluer, les maires considérant désormais que les dépenses en matière de nutrition ont des retombées tangibles pour leurs administrés.

Contraintes sécuritaires :

les couvre-feux et les restrictions d'accès dans certaines parties des départements d'Alibori et d'Atacora – dus à la propagation de l'insécurité depuis le Sahel – ont limité les activités des projets. Dans certaines communes touchées, les capacités de gouvernance locale et la disponibilité des données sont limitées.

Écart entre le budget et les dépenses :

les budgets prévus ne sont souvent pas entièrement dépensés. Remédier aux retards administratifs dans le traitement financier constitue une priorité immédiate.

Résultats et enseignements

Tendances Budgétaires 2023–2025

Sept des neuf communes disposant de données complètes sur trois ans ont augmenté leurs dotations budgétaires consacrées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle entre 2023 et 2025. Les dotations budgétaires ne correspondent pas aux dépenses, et les chiffres prévus ne correspondent pas aux montants décaissés. Compte tenu de cette réserve, CASCADE peut fournir des preuves concrètes de la manière dont les communes accordent de plus en plus la priorité à la nutrition dans leurs processus locaux de planification et de budgétisation. Le tableau 2 présente les résultats de neuf des vingt communes CASCADE, qui ont été sélectionnées pour disposer des données sur trois ans les plus complètes. Les montants prévus et dépensés varient considérablement d'une commune à l'autre.

Tableau 2 : Dotations budgétaires consacrées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle par commune,

Commune	Budget FNS 2023 (FCFA)	Budget FNS 2024 (FCFA)	Budget FNS 2025 (FCFA)	Évolution 2023→25
Banikoara	82,334,543	109,599,000	2,487,025,971	Forte augmentation
Malanville	418,374,062	746,538,732	1,141,011,025	Augmentation
Karimama	364,076,780	434,490,168	951,370,168	Augmentation
Boukombé	257,280,611	377,468,482	642,724,141	Augmentation
Tanguïéta	559,500,000	705,812,236	858,038,019	Augmentation progressive
Dangbo	39,691,302	71,722,050	272,449,485	Augmentation
Adjohoun	1,000,000	1,000,000	60,000,000	Forte augmentation
Djidja	143,100,000	246,200,000	110,100,000	Reduction en 2025
Matéri	560,008,345	613,020,000	427,982,000	Reduction en 2025

Source : CASCADE Bénin (2025). Budget ASS par commune 2023–2025. Le franc CFA est indexé sur l'euro au taux de 1 € = 655,957 FCFA. Exemples d'équivalents pour 2025 : Banikoara 2 487 M ≈ 3,79 M € ; Malanville 1 141 M ≈ 1,74 M € ; Adjohoun 60 M ≈ 91 500 €. Les montants en FCFA correspondent aux dotations SAN du Programme triennal d'actions et de budget (PTAB) – le budget opérationnel triennal de la commune.

Parmi les communes du nord, la tendance était nettement à la hausse. L'allocation de Banikoara a été multipliée par 30 pour atteindre 2,49 milliards de FCFA (3,79 millions d'euros) – ce qui reflète en partie le reclassement des dépenses existantes à la suite de la formation SISAN, parallèlement à de véritables nouveaux investissements en matière de nutrition. Malanville, Karimama et Boukombé ont chacune doublé ou triplé leurs allocations. Les allocations de Tanguïéta ont également augmenté de manière constante au cours des trois années.

Dans le sud, Dangbo a vu son budget multiplié par près de sept. Le revirement le plus frappant est celui d'Adjohoun. En 2023 et 2024, la commune d'Adjohoun n'avait alloué qu'un million de FCFA – soit environ 1 500 € – à l'alimentation et à la nutrition. Après la formation SISAN, la secrétaire exécutive a examiné le plan de la commune et a constaté que le traitement de la malnutrition, l'éducation nutritionnelle et la santé maternelle étaient soit absents, soit sous-financés. Elle s'est appuyée sur ces conclusions pour solliciter le CD44, un fonds français de développement, qui a accepté de cofinancer un programme de nutrition. En 2025, le budget consacré à la nutrition à Adjohoun avait atteint 60 millions de FCFA (91 500 €) – soit une multiplication par 60, soutenue par des actions concrètes et un nouveau partenaire externe.¹⁰

Engagements des Maires et Adoption du Programme

Les maires des communes du sud ont signé des engagements écrits visant à augmenter les budgets consacrés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 5 % par an ; dans les communes du nord, cette augmentation était de 3 %. Ces engagements ont été soumis aux conseils municipaux pour approbation officielle. En mars 2025, toutes les communes avaient organisé des séances d'orientation internes sur le SISAN avec leur propre personnel technique. Six communes ont officiellement intégré le SISAN dans leurs plans de développement actuels : Abomey, Covè, Djakotomey, Djidja Klouékanmé et Toviklin.^{8,9} La plupart des autres avaient finalisé leurs plans avant la formation de 2024, ce qui fait du prochain cycle de planification la principale opportunité pour une intégration nationale complète.

Les Femmes, les Communautés et les Retombées sur le Terrain

Les femmes en âge de procréer et les enfants constituent les principaux groupes cibles de CASCADE, ce que reflète le SISAN : le pilier « accessibilité » évalue si les communes soutiennent les activités génératrices de revenus — dont beaucoup sont menées par des femmes — tandis que le pilier « nutrition » couvre spécifiquement la nutrition maternelle, l'allaitement maternel et l'alimentation des adolescentes. Au niveau communautaire, les coopératives de femmes connues sous le nom de FaFa Wa – *Femme Autonome, Fille Ambitieuse* – ont joué un rôle actif dans le soutien aux cantines scolaires, contribuant ainsi à améliorer la qualité et la quantité des repas destinés aux enfants d'âge scolaire, et à mobiliser les communautés autour de la nutrition dans plusieurs communes.

Le SISAN crée les conditions de planification nécessaires à l'amélioration des résultats en matière de nutrition. Les exemples suivants illustrent ce qu'une gouvernance locale renforcée rend possible au niveau communautaire. À Boukombé, les femmes de la coopérative MARANATHA ont commencé à transformer des arachides, du soja et du maïs grillé en une farine enrichie en protéines – mise au point pour prévenir la malnutrition chez les jeunes enfants –, offrant ainsi une option locale et abordable d'aliments riches en nutriments dans des zones où les possibilités de traitement sont limitées. À Dangbo, Adjohoun et Bonou, des initiatives communautaires similaires de transformation sont en cours avec de la farine de patate douce. À Toucountouna, les autorités locales se sont engagées à mettre des réserves foncières à la disposition des femmes pour des potagers communautaires et commerciaux, ce qui améliore les revenus des femmes et rend les produits frais plus accessibles localement.

À Malanville et Adjohoun, les communes ont organisé des séances publiques de reddition de comptes au cours desquelles les élus locaux ont présenté leurs engagements en matière de nutrition et les progrès réalisés aux habitants, aux associations de la société civile et aux représentants des ministères concernés. L'ANCB a présenté cette démarche comme un modèle – un exemple où la reddition de comptes devient « *un réflexe* », une habitude plutôt qu'une obligation.¹²

« L'application de SISAN a révélé l'absence de la SAN dans le PDC de la commune, ce qui a conduit à des ajustements — malgré les résistances rencontrées. » —

Témoignage d'un participant communal, atelier d'évaluation CASCADE/ANCB, Bohicon, mars 2025

Ce que cela signifie pour la gouvernance nutritionnelle

Quatre enseignements tirés de l'expérience du Bénin avec le SISAN sont pertinents pour toute personne œuvrant à la pérennisation et à la généralisation de cette approche – au Bénin et au-delà.

- **Les outils conçus par – et pour – les collectivités locales ont plus de chances d'être utilisés.** La crédibilité de SISAN tient précisément au fait qu'il a été conçu par les propres planificateurs béninois – dans le langage qu'ils utilisent au quotidien, pour le système de planification qu'ils connaissent. *Lorsque l'ANCB l'a approuvé, SISAN a acquis une visibilité et une légitimité nationales au sein du système municipal.*
- **L'évaluation des budgets met en évidence ce que les plans ne peuvent révéler à eux seuls.** Une commune peut inclure la nutrition dans son plan sans y allouer aucune ressource. Le module budgétaire de SISAN rend ce décalage visible. Les trois années de données comparables désormais disponibles pour 20 communes donnent une image plus claire des endroits où l'engagement est réel et de ceux où il n'existe que sur le papier.
- **Le fait de travailler par l'intermédiaire d'un organisme représentant toutes les communes a permis d'assurer une couverture nationale.** C'est la capacité de l'ANCB à rassembler les 77 communes pour une formation – et à associer SISAN à son propre statut institutionnel plutôt qu'au projet – qui a permis d'atteindre toutes les communes du Bénin en une seule année.
- **Les séances de bilan s'appuyant sur des données réelles sont plus efficaces que la formation seule.** Les ateliers de novembre 2025, au cours desquels les communes ont reçu leurs propres chiffres budgétaires et ont été invitées à expliquer les écarts constatés, ont généré un apprentissage plus sincère et plus utile que les sessions de formation initiales. L'atelier de novembre 2025 avec les contrôleurs financiers – qui a abordé un obstacle spécifique et pratique aux dépenses – illustre comment le suivi peut cibler des problèmes concrets plutôt que le renforcement général des capacités.

Les Priorités pour 2026

- Faire en sorte que le SISAN soit intégré dans les orientations du ministère de la Décentralisation pour la prochaine génération de plans de développement communaux, afin qu'il devienne une exigence standard plutôt qu'une activité de projet.
- Soutenir le plaidoyer en faveur d'une subvention nationale dédiée à l'alimentation et à la nutrition pour les communes (FADeC SAN) — un transfert de l'État central qui permettrait aux communes de financer des activités de nutrition sans dépendre du soutien des projets.
- Utiliser trois années de données budgétaires comparables provenant de 20 communes pour alimenter la planification nationale en matière de nutrition et les révisions des politiques par l'intermédiaire de l'ANCB et de l'ANAN.

Perspectives

En 2022, aucun des éléments suivants n'existait : un outil national de planification nutritionnelle conçu par les communes béninoises elles-mêmes ; un guide d'utilisation du SISAN publié pour son application ; du personnel de planification formé dans l'ensemble des 77 communes ; ou trois années de données budgétaires comparables indiquant les montants alloués par les communes à l'alimentation et à la nutrition. Les fondements essentiels à cet effet sont désormais en place. Les maires ont signé des engagements écrits visant à augmenter les dépenses consacrées à la nutrition. L'ANCB a officiellement approuvé le SISAN, l'a présenté lors de la Conférence nationale des préfets et a publié le guide d'utilisation du SISAN. Le ministère de la Décentralisation était présent à chaque atelier de planification clé. Il s'agit là d'un changement significatif dans la manière dont la nutrition est traitée au sein des collectivités locales.

Les communes du Bénin ont développé cet outil, et l'ANCB a soutenu son déploiement national avec la participation des acteurs gouvernementaux concernés. Le ministère du Développement coordonne désormais son intégration dans les

orientations nationales relatives aux plans de développement communaux — une étape qui ferait du SISAN un élément permanent de la planification et de la budgétisation locales. Le rôle de CASCADE est de contribuer à mettre en place les conditions restantes : un mécanisme de financement dédié aux dépenses de nutrition au niveau communal, et un cycle de responsabilisation qui ne dépende pas du soutien apporté aux projets. Une décision gouvernementale prise en mai 2026, imposant à toutes les communes de mettre à jour leurs plans de développement à l'horizon 2033, offre l'opportunité la plus concrète à ce jour d'une intégration nationale complète, à condition que le SISAN soit inclus dans les orientations de planification du ministère avant le début de ce processus.¹³ Les fondements de l'institutionnalisation sont désormais en place, mais l'intégration formelle dans les orientations gouvernementales et les pratiques courantes reste la prochaine étape cruciale.

Notes et Sources

Remarque sur la devise : les références monétaires sont exprimées en francs CFA (FCFA), indexés sur l'euro avec un taux de change fixe de 1 € = 655,957 FCFA.

1. Enquête MICS 2021-2022 au Bénin, citée dans le Guide SISAN de l'ANCB/CARE (mai 2025) ; Rapport mondial sur la nutrition (2022).
2. [WFP \(November 2025\)](#). [WFP \(2024\)](#). [Bénin Country Strategic Plan 2024–2028](#).
3. Sègla Lihoussou, ANCB, citée dans [Le Matin Bénin \(30 August 2024\)](#).
4. ACAD (août 2018). Conceptualisation du SISAN.
5. [ANCB/CARE \(mai 2025\)](#). [Guide pratique SISAN](#) — Version finale. Validé à Lokossa, avril 2025.
6. [ANCB \(octobre 2024\)](#). [Ateliers SISAN à Parakou et Porto-Novo](#). [jumelages](#).
7. [ANCB \(octobre 2024\)](#). [Atelier SISAN à Bohicon](#).
8. CASCADE/ANCB (mars 2025). Atelier de bilan SISAN, Bohicon
9. CASCADE/ANCB (avril 2025). Atelier de bilan du SISAN, Natitingou
10. CASCADE Bénin (2025). Budget ASN par commune 2023–2025
11. [ANCB \(juillet 2025\)](#). [Ateliers CCR, Atacora et Alibori](#).
12. ANCB (juin 2025). Présentation lors de la conférence ANCB-SBN, à Cotonou.



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands

